

14.07.2023 – 10:42 Uhr

Onze enfants périssent chaque semaine sur la route maritime migratoire de la Méditerranée centrale



Jusqu'à présent, en 2023, quelque 11 600 enfants auraient effectué cette dangereuse traversée, selon les estimations. La majorité d'entre eux étaient seuls ou séparés de leurs parents.

Au moins 289 enfants auraient perdu la vie ou disparu cette année en tentant de traverser la périlleuse route maritime migratoire de la Méditerranée centrale, qui relie l'Afrique du Nord à l'Europe, selon l'UNICEF. En d'autres termes, près de 11 enfants périssent ou disparaissent chaque semaine en tentant de trouver la sécurité, la paix et des possibilités d'avenir.

Depuis 2018, près de 1 500 enfants ont péri ou ont été portés disparus pendant qu'ils tentaient de traverser la route maritime migratoire de la Méditerranée centrale, d'après les estimations de l'UNICEF. Selon les registres du Projet Migrants disparus de l'OIM, cela signifie qu'une personne sur cinq parmi les 8 274 personnes décédées ou disparues sur la route était un enfant.

Or le nombre de décès d'enfants est quasiment impossible à vérifier, et probablement bien plus élevé, sachant que de nombreux naufrages sur la route migratoire de la Méditerranée centrale ne laissent aucun survivant et passent inaperçus. Au cours des derniers mois, des enfants et des bébés n'ont cessé de périr sur cette route, ainsi que sur d'autres routes migratoires de la Méditerranée et sur la route de l'Atlantique qui part de l'Afrique de l'Ouest, notamment au large de la Grèce et des Canaries en Espagne, où de tragiques naufrages ont encore eu lieu récemment.

«Bien trop d'enfants périssent ou disparaissent en embarquant sur des bateaux sur les côtes de la Méditerranée dans l'espoir de se mettre en sécurité, de retrouver leur famille et de s'assurer un avenir meilleur», indique Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF. «Cela montre clairement que nous devons redoubler d'efforts pour permettre aux enfants d'obtenir l'asile de manière sûre et légale, tout en renforçant les efforts de secours en mer. Surtout, nous devons déployer bien plus d'efforts pour lutter en amont contre les causes profondes qui poussent ces enfants à risquer leur vie.»

D'après les estimations de l'UNICEF, 11 600 enfants venant d'Afrique du Nord ont débarqué sur les côtes italiennes depuis le mois de janvier 2023, soit une moyenne de 428 enfants par semaine. Ce chiffre a doublé par rapport à la même période en 2022, et ce, en dépit des terribles dangers encourus. La plupart sont originaires d'Afrique ou du Moyen-Orient et ont déjà effectué un périlleux périple avant d'embarquer en Libye ou en Tunisie.

Au cours du premier trimestre 2023, 3 300 enfants – soit 71 % de la totalité des enfants arrivés en Europe par

cette route – ont été déclarés non accompagnés ou séparés de leurs parents ou de leurs représentants légaux, ce qui les expose à un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus. Les filles qui voyagent seules sont particulièrement susceptibles d'être victimes de violences avant, pendant et après leur périple.

La route maritime migratoire de la Méditerranée centrale est devenue l'une des routes les plus dangereuses empruntées par les enfants. Cependant, le risque de périr en mer n'est que l'une des nombreuses tragédies auxquelles s'exposent ces enfants, qui font également face aux menaces et aux violences, à l'absence d'éducation et de possibilités d'avenir, aux descentes de police, à la détention par les services d'immigration ou à la séparation de leur famille. Ces risques sont aggravés par le nombre limité de possibilités dont ils disposent pour se déplacer en toute sécurité, par le manque d'accès aux services de protection dans les pays qu'ils traversent et par l'insuffisance et la lenteur des opérations de recherche et de sauvetage.

Conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international et de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF appelle les gouvernements à protéger davantage les enfants vulnérables, que ce soit en mer ou dans leurs pays d'origine, de transit et de destination, en:

- Protégeant les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant conformément aux obligations du droit national et international;
- Fournissant aux enfants des moyens sûrs et légaux de migrer et d'obtenir l'asile, notamment en augmentant les quotas de regroupement familial et de réinstallation des réfugiés;
- Renforçant la coordination durant les opérations de recherche et de secours et en assurant le débarquement rapide des enfants et leur placement en lieu sûr;
- Renforçant les systèmes nationaux de protection de l'enfance afin d'inclure et de protéger davantage les enfants exposés à des risques d'exploitation et de violence, en particulier les enfants non accompagnés;
- Améliorant les perspectives d'avenir pour les enfants et les adolescents dans leurs pays d'origine et de transit en s'attaquant aux conflits et aux risques climatiques, en élargissant la couverture de protection sociale et en leur donnant davantage d'occasions d'apprendre et de gagner leur vie;
- Veillant à informer les enfants de sorte qu'ils puissent prendre des décisions sûres et éclairées sur leurs possibilités en tenant compte des dangers de la traversée;
- Permettant à tous les enfants réfugiés et migrants de poursuivre leur apprentissage et en leur donnant accès aux services de santé et à d'autres services essentiels.

L'UNICEF appelle également l'Union européenne à prendre en compte ces points dans son Pacte sur la migration et l'asile, en cours de négociation.

L'UNICEF poursuit ses efforts pour aider les pays à renforcer leurs systèmes nationaux de protection de l'enfance, de protection sociale, et de migration et d'asile afin de prévenir et d'atténuer les risques auxquels sont exposés les enfants en déplacement et de fournir un accompagnement et des services inclusifs à tous les enfants, indépendamment du statut juridique de leurs parents.

Note aux rédactions

- L'analyse des données mentionnée dans ce communiqué de presse a été produite par l'UNICEF à l'aide des données sur les arrivées en Italie du [Portail opérationnel](#) du HCR (au 9 juillet 2023) et des données sur les migrants disparus sur la route migratoire de la Méditerranée centrale du [Projet Migrants disparus](#) de l'OIM (au 3 juillet 2023), consultées le 10 juillet 2023.
- Le HCR a consigné 90 605 arrivées par la mer Méditerranée en Europe entre le mois de janvier 2023 et le 9 juillet 2023.
- La plupart de ces arrivées (69 599, soit 77 % d'entre elles) ont eu lieu par la route migratoire de la Méditerranée centrale. Cette route (qui fait référence à la route maritime qui relie l'Afrique du Nord, principalement la Tunisie et la Libye, à l'Italie) fait partie des routes les plus utilisées et les plus dangereuses.
- Selon le HCR, les enfants représentent 16,7 % des 69 599 réfugiés et migrants qui ont emprunté la route migratoire de la Méditerranée centrale depuis janvier 2023, ce qui représente près de 11 600 enfants.
- Les estimations du nombre d'enfants disparus se fondent sur le nombre total de migrants disparus sur une route donnée et sur les données démographiques à l'arrivée de cette même route.
- L'UNICEF assure la présidence du secrétariat de l'Alliance internationale des données sur les enfants en déplacement, qui dirige les efforts mondiaux visant à accroître la disponibilité et la qualité des données afin d'améliorer les résultats pour les enfants en déplacement. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles [ici](#).

Contact pour les médias Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, Jürg Keim, Service presse, 044 317 22 41, j.keim@unicef.ch

A propos de l'UNICEF

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'appuie sur plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF se mobilise dans le monde entier pour la survie et le bien-être des enfants. La réalisation de programmes dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de l'instruction, de l'eau et de l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires: l'organisation est représentée en Suisse par le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. UNICEF Suisse et Liechtenstein s'investit depuis 60 ans pour les enfants - ici et dans le monde.

Medieninhalte



© UNICEF/UNI308434/Messinis/AFP (no media use allowed)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004621/100909566> abgerufen werden.